



**HAL**  
open science

**Jean Wier, De praestigiis daemonum. Cinq Livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries (1569), édition critique et introduction par Serge M Sophie Houdard**

► **To cite this version:**

Sophie Houdard. Jean Wier, De praestigiis daemonum. Cinq Livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries (1569), édition critique et introduction par Serge M. *Revue de l'histoire des religions*, 2023, 240, pp.365-368. 10.4000/rhr.12585 . hal-04146297

**HAL Id: hal-04146297**

**<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-04146297v1>**

Submitted on 29 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean Wier, *Cinq Livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*, 1569, Édition critique et introduction par Serge Margel, Postface d'Eva Yampolsky, collection « Asclepios », Éditions Jérôme Millon, 2021, Index nominum, Index rerum, Index biblicum, Bibliographies, 769 p.

Cet ouvrage est la première édition critique complète du *De praestigiis daemonum* du médecin Jean Wier (Johan Weyer 1515-1588), publié d'abord en latin à Bâle en 1563, puis traduit en français en 1567 sous le titre *Cinq Livres de l'imposture et tromperie des diables et enchantements et sorcelleries*. Les éditeurs - car le livre présenté par Serge Margel est complété par une postface d'Eva Yampolsky-, également directeurs de la collection « Asclepios » (Éditions Jérôme Millon) donnent à lire le traité qui a joué un rôle crucial dans les polémiques sur la sorcellerie depuis leur essor au XIVe siècle jusqu'au XVIIIe siècle au moins, jusqu'à être considéré pour longtemps comme le précurseur de la décriminalisation des sorcières et l'inventeur de leur pathologisation.

Serge Margel explique avoir choisi la traduction française de 1569, chez Jacques du Puys à Paris, par le médecin Jacques Grévin, parce qu'elle est la plus fiable, suivant de près les éditions latines successives parues chez l'imprimeur bâlois Oporin (1564, 1566, 1568, 1577, 1583), avant une nouvelle traduction de l'ouvrage chez l'imprimeur genevois Jacques Chouet en 1579 sous un autre titre, grâce aux soins du théologien protestant Simon Goulart et de quelques autres mains. C'est cette dernière édition qui sera d'ailleurs réimprimée à Paris en 1885 dans la célèbre « Bibliothèque diabolique » du docteur Bourneville avec la leçon sur Jean Wier qu'Auguste Axenfeld a donnée à la faculté de médecine de Paris en 1865, édition et collection sur lesquelles Eva Yampolsky fournit une étude stimulante (« De l'anachronisme à l'invention de l'histoire. Jean Wier à l'épreuve de la psychiatrie », p.665-697). Comme l'écrit à juste titre Serge Margel, on pourrait consacrer une étude entière aux différentes éditions (subreptices, augmentées, traduites en français et en allemand), qui forment le contexte éditorial de cet ouvrage au moment où l'Europe s'engage de plus en plus violemment dans le processus de professionnalisation et dans la chasse aux sorcières (Il est mis à l'Index en 1570). On sait d'ailleurs peu de choses sur la confession de Jean Wier lui-même, attaché pendant un temps (1550-1578) à la cour du duc de Clèves quand celle-ci était un espace culturel et politique où la tolérance érasmiennne régnait de façon presque unique. Quoi qu'il en soit, Jean Wier s'est rendu célèbre par l'acharnement avec lequel il a lutté contre les bûchers des sorcières, les tortures, l'usage frauduleux des exorcismes, tout en reconnaissant l'existence du diable et des démons et leur pouvoir certain mais limité par un « décret d'autorité » (p. 28) qui les soumet inconditionnellement à Dieu. La très riche introduction de Serge Margel, « Jean Wier et les démons du savoir. De la philologie radicale à la déconstruction du christianisme » (p.5 - p.66) montre comment procède Jean Wier dans ce combat contre la construction théologique et juridique de la sorcière jurée, en particulier dans le *Marteau des Sorcières* de Sprenger et Institor (1486). Si Wier n'a certes été ni le premier ni le seul à engager un tel combat, il est cependant le seul à avoir mis en place un traité complet, voire systématique, contre la tradition démonologique qui permet de condamner à mort les prétendues sorcières et fonder sur leurs aveux un faisceau de preuves accablantes (déplacement des corps, sabbat, copulation démoniaque, meurtres d'enfants, vol, etc.). L'argumentation de Wier est très large, elle emprunte à des domaines de savoirs multiples, à la fois médicaux, juridiques et philologiques : la solide érudition de

Martel offre de suivre la déconstruction démonologique qu'opère Jean Wier sur le plan juridique ( en dénonçant la non validité du prétendu pacte passé avec le diable), sur le plan médical ( en appuyant l'incapacité physique et intellectuelle des vieilles femmes accusées qui rend impossible qu'elles puissent faire ce qu'elles disent qu'elles font ou ce qu'on leur fait avouer), enfin sur le plan philologique ( en se livrant à une exégèse scripturaire qui détruit le recours aux autorités bibliques). L'éditeur a raison d'affirmer qu'il s'agit d'un « grand livre sur les pouvoirs de l'illusion et ses catégories sensibles (*delusio*), imaginaire (*illusio*) et démoniaque (*praestigium*) » (p.6), en montrant que le diable est le seul acteur des « impostures », « tromperies » et « enchantements » ( voir le titre de l'ouvrage) et qu'il profite des prédispositions des femmes « à la démence », « par une sorte d'*alienatio mentis* qu'il s'agira d'examiner, de diagnostiquer, puis de soigner » (id.). Les pages consacrées à la faiblesse psychique des accusées, à leur hygiène et à leur fragilité sociale sont capitales pour comprendre la déculpabilisation des prétendues sorcières et la « déconstruction du christianisme » par « l'écriture d'une histoire conjuguée de la médecine, de la folie, de la femme »<sub>2</sub> à partir des *Observationes* de Wier dans les prisons, les hôpitaux et les couvents féminins dont le médecin donne des exemples terribles. L'observation empirique des faits de sorcellerie montre qu'ils sont tout simplement « impossibles » (à la manière d'un Montaigne), la dénonciation de l'acharnement des bourreaux, et le tableau de la misère sociale et corporelle des accusées torturées ou abandonnées au lynchage collectif, appuient ce que Margel appelle l'exercice d'une « philologie radicale » (p.9), soit le recours à la philologie humaniste dans une forme en effet radicale, puisqu'il s'agit d'en faire une arme de destruction des savoirs universitaires et théologiques qui ont nourri la démonologie. De ce point de vue, Margel insiste à juste titre sur le lien de Wier et d'Agrippa, chez lequel il a puisé son scepticisme et son mépris de la misogynie savante, qui lui permettent de « déconstruire l'architecture du christianisme » (p. 28) en dénonçant la féminisation du mal, comme d'autres l'ont fait avant lui, Molitor en particulier, mais en mettant au jour les erreurs de traduction de l'hébreu de la Bible, en particulier du célèbre verset Exode 22, 17, *Tu ne laisseras pas vivre la sorcière*. Si le diable est un imposteur, un faiseur de prestiges, la sorcière, le magicien, et l'empoisonneur doivent être résolument distingués ( pour dénoncer la dangerosité du dernier), ce que l'introduction montre avec beaucoup de soin, suivant le travail de distinction de sens et d'attention aux questions de genre et du nombre dans la Bible latine catholique ou luthérienne, en partant de l'hébreu. C'est la traduction grecque de l'hébreu qui a produit ces faux sens par lesquels la femme a été identifiée comme sorcière (p. 30-p.41). Et c'est cette compétence scripturaire qui scandalisera Jean Bodin dans sa *Démonomanie des sorciers* (1587). Mais Jean Wier ne lâche rien, ni l'histoire de la sorcière d'Endor et de Samuel ( contre l'invocation possible des morts par la nécromancie), ni la distinction des termes du pacte (*foedus, pactum, contractus*), et, au plus loin du naturalisme de Pomponazzi dont sans doute il ne partage pas l'incrédulité voire l'athéisme, Wier fait « l'épreuve du texte » chrétien pour de nouveaux savoirs, contre la fausseté des traductions erronées de la Bible qui ont situé dans le corps des femmes un désir de mort et une volonté maléfique.

La lecture de l'ouvrage est facilitée par un appareil critique utile et rigoureux. On donnera ici un rapide résumé de cet imposant volume du médecin Wier : après le premier Livre consacré au diable et aux démons, les cinquante chapitres du Livre second établissent le « labyrinthe des illusions » (imaginaires mélancoliques, fausses persuasions du diable, plantes endormantes, illusions des incubes, défloration imaginaire des jeunes filles, etc.),

tandis que le Livre III rapporte des histoires de démoniaques où la feinte et la mélancolie seules expliquent les invasions corporelles et autres phénomènes. Le quatrième Livre dénonce les guérisons par magie, brevets, exorcismes et autres superstitions. Le dernier livre enfin montre assez qu'il s'agit ici de tolérance, Wier défendant sans ambages « l'innocence » des prétendues sorcières (en se fondant sur Alciat), puisqu'elles sont tout au plus malades, le plus souvent débiles ou sous l'emprise d'une fantaisie dépravée. De même qu'il ne faut pas punir les fous, les enfants et les mélancoliques, à plus forte raison celles qu'on accuse de choses impossibles comme de faire venir la pluie ou gâter les blés, « car le défaut de pouvoir empêche l'effet [...] et la volonté est vaine et frivole si le pouvoir n'y est quant et quant » (Wier, p. 645). Tuer les prétendues sorcières reviendrait à seconder le diable qui manipule leur imagination au lieu que les soigner permettrait d'amoindrir l'empire du diable sur le savoir des magistrats et rétablir l'ordre dans un monde d'individus souffrants et malheureux.

L'appropriation de Jean Wier par la psychiatrie a permis aux aliénistes de reconstituer leur histoire, voire de fonder leur discipline dans un anachronisme que les études de Legué sur Loudun ou de Bourneville lui-même font bien voir. La postface d'Eva Yampolsky vient à point pour clore la présentation d'un ouvrage qui a été récupéré par les psychiatres qui le rééditent comme le premier épisode du conflit entre religion et psychiatrie (n'est-il pas encore cité par Freud, comme le remarque Yampolsky ?) et le témoignage des similitudes entre démoniaques et hystériques, étape décisive du combat de la barbarie religieuse contre les lumières médicales. Attentive aux jeux de « simulation documentaire » que pratique Bourneville pour donner l'illusion d'un accès direct à l'archive, dont le goût est alors en plein essor, Yampolsky montre le fonctionnement de « l'aliéniste-sorcier » qui manipule sa source, quand se construit le mythe d'un Pinel chassant les démons de l'obscurantisme. Mais tout devient ambigu dans un moment où l'on assiste à la délégitimation des croyances religieuses et démoniaques, malgré l'affaire de Morzine et d'autres épisodes miraculistes de la deuxième moitié du siècle (voir le cas passionnant du docteur Maurice Macario). La démonomanie, symptôme psychiatrique ou fantasme délirant, brasse encore des « histoires », mais la médecine rétrospective en « exorcise » l'historicité. Cette édition de Jean Wier est désormais disponible pour en reconstruire l'histoire.

C'est donc un très bel ouvrage que les Éditions Jérôme Million publient ici dans la collection Asclépios destinée à éclairer la rencontre polémique des savoirs savants, médicaux et démonologiques, au moment de la rupture de la première modernité.

Sophie Houdard